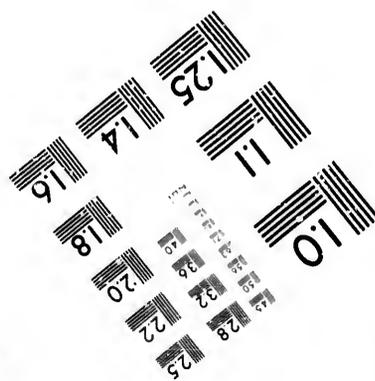
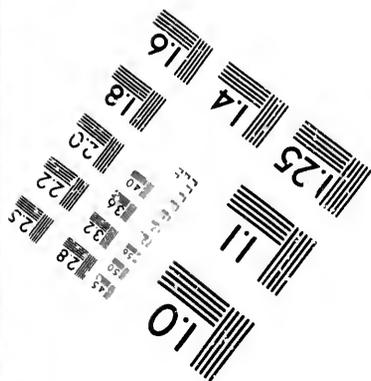
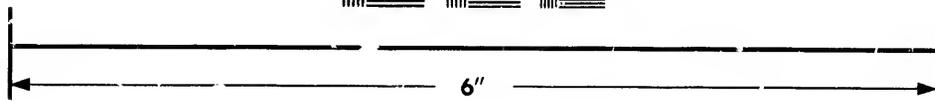
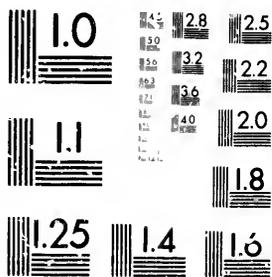


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

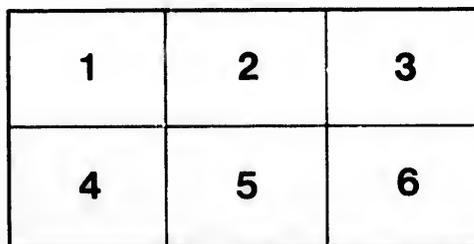
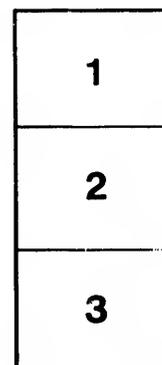
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the film industry contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

tails
du
modifier
une
image

errata
to

pelure,
n à



L. O. Jaijlow

M. LAURIER ^{de}

J. Alfred Proulx

DEVANT L'HISTOIRE

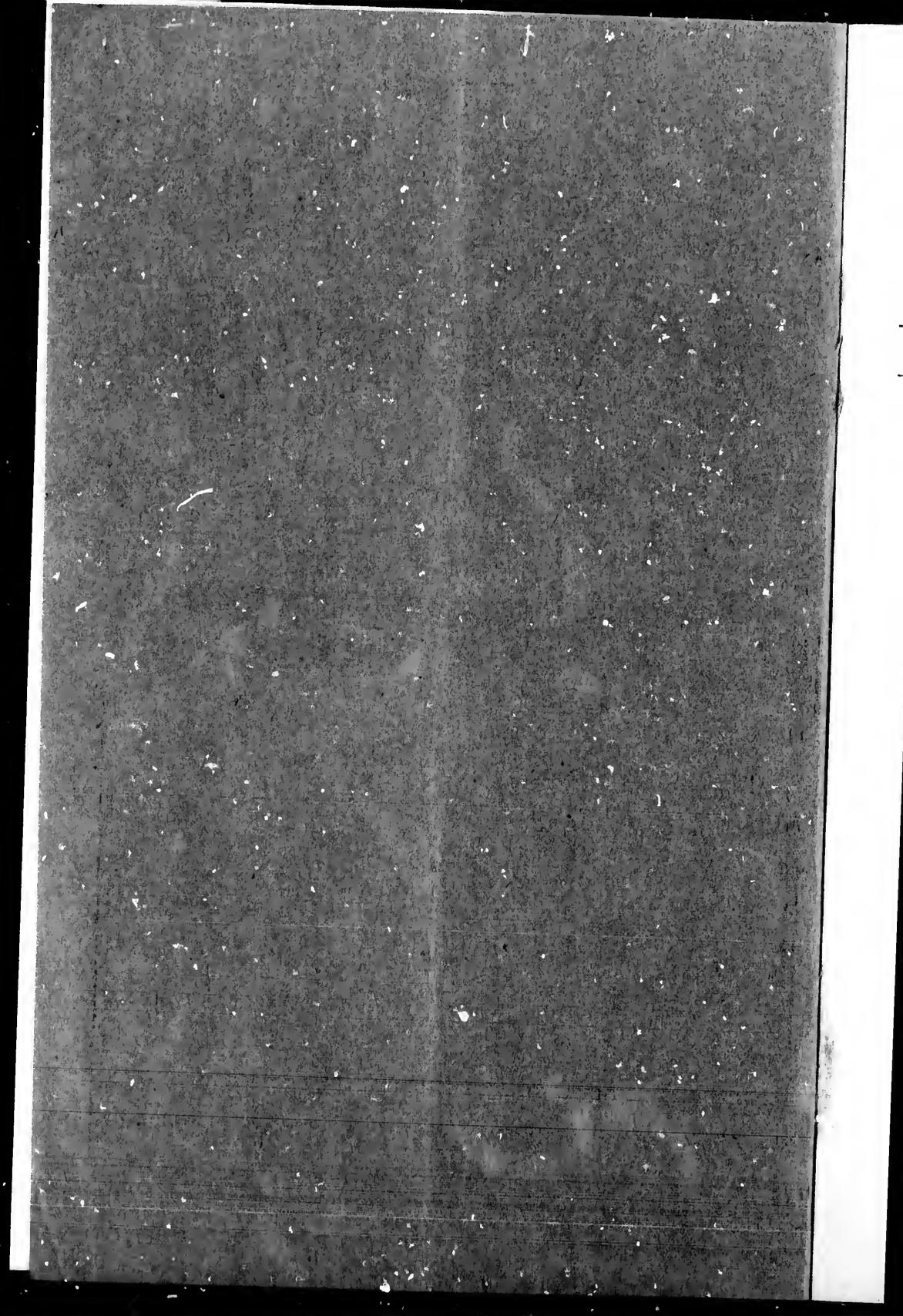
N^o 174.

LES ERREURS DE SON DISCOURS ET LES VÉRITABLES
PRINCIPES DU PARTI CONSERVATEUR.

QUÉBEC.
IMPRIMERIE DU "CANADIEN."

No. 40, RUE STE. FAMILLE.

1877

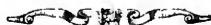


M. LAURIER

DEVANT L'HISTOIRE



LES ERREURS DE SON DISCOURS ET LES VÉRITABLES
PRINCIPES DU PARTI CONSERVATEUR



QUÉBEC
IMPRIMERIE DU "CANADIEN"
No. 40, RUE STE. FAMILLE.

1877

FC 550

D47

pa
co
pr
si
du
br

m
ch
av
de
de

pr
q
tu
li

p
m
l

v
in
q

n
p
q

A la demande de plusieurs amis, je publie, sous forme de pamphlet, ma critique du discours de M. Laurier, député des comtés de Drummond et Arthabaska à la Chambre des Communes, prononcé dans la Salle de Musique, à Québec, mardi, le vingt-sixième jour de juin dernier. Je crois faire plaisir aux lecteurs du *Canadien* en leur adressant chacun un exemplaire de cette brochure.

Les félicitations que j'ai reçues de la part d'un bon nombre de mes concitoyens, habitués à juger froidement les personnes et les choses, me portent à espérer, qu'après tout, j'ai réussi à définir avec assez de précision les principes que le parti conservateur défend et pratique depuis 1840, année de l'union législative des deux anciennes provinces du Canada.

J'ai voulu prouver que le discours de M. Laurier est faux en principes et au point de vue de l'histoire. Je suis convaincu que j'ai rempli ma tâche qui était, je l'avoue, assez facile, la lecture du député d'Arthabaska provoquant la critique à toutes les lignes.

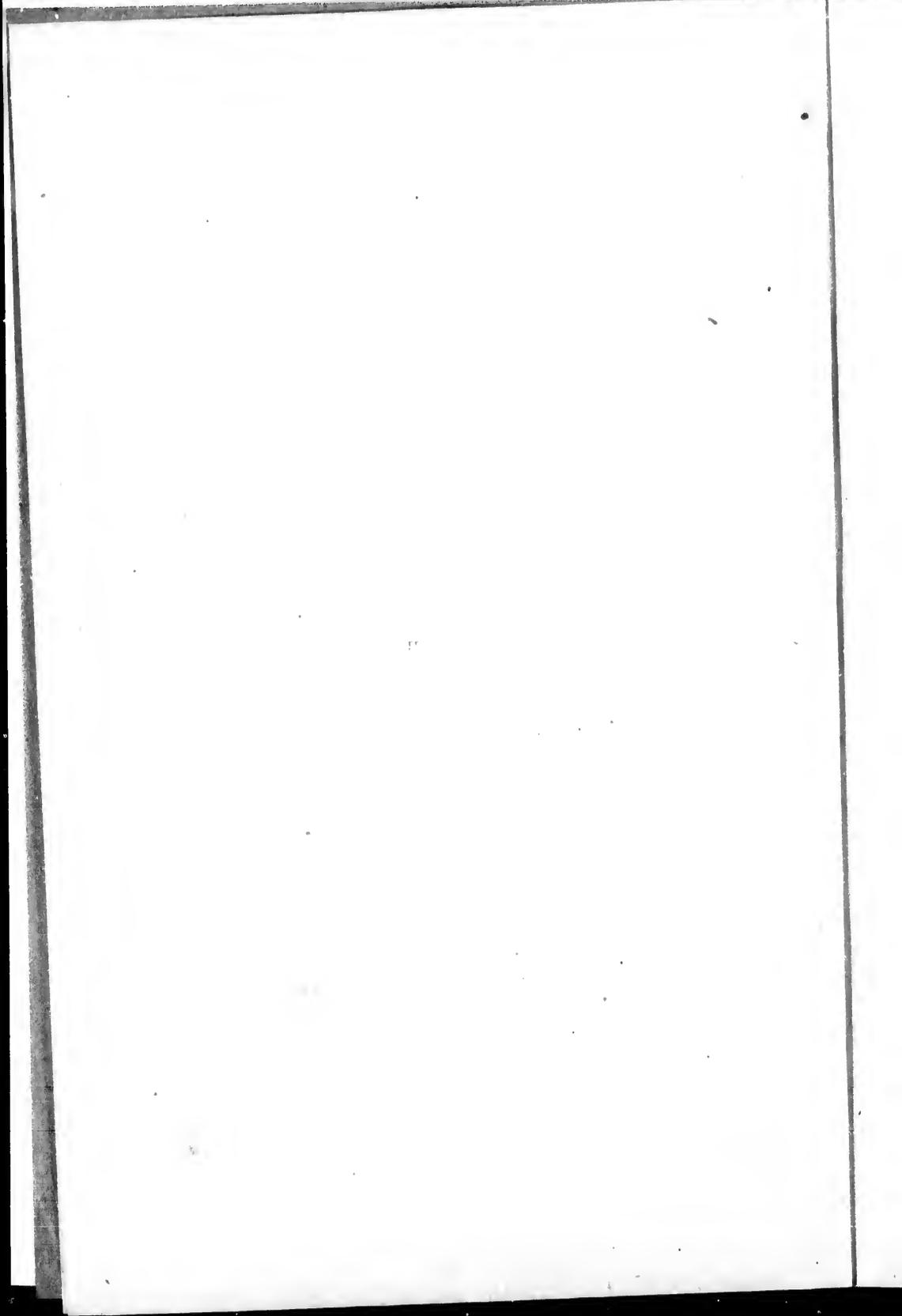
J'ai cru qu'il était aussi à-propos de réunir dans le même pamphlet le rapport que j'ai publié dans le *Canadien* des grandes démonstrations conservatrices de Sherbrooke et de Compton, en l'honneur de l'illustre Sir John A. MacDonald.

Ces solennels témoignages de la reconnaissance nationale envers un vieux serviteur public d'un mérite aussi grand et aussi incontestable, doivent avoir de l'écho dans le cœur de tous ceux qui aiment leur pays.

Je termine cette brochure par la reproduction du discours prononcé par Sir John A. Macdonald, à Montréal, samedi soir. Le public me saura gré de lui permettre de lire les paroles éloquentes qui sont tombées de la bouche du grand homme d'état.

L. G. DESJARDINS.

Québec, 11 juillet 1877.



M. LAURIER

DEVANT L'HISTOIRE.

Lundi, 2 juillet 1877.

Le dixième anniversaire de la grande union des provinces nous donnant une journée de repos des labours ardu de la rédaction quotidienne, j'en ai profité pour relire, dans le silence et le calme du cabinet, le discours du nouveau chef en disponibilité du parti libéral canadien-français.

Après avoir pris en sérieuse considération les idées que cette harangue contient, après avoir pesé tous les mots qui les expriment et les développent, après avoir parcouru, avec l'attention la plus soutenue, les dix longues colonnes publiées par mon confrère de l'*Evénement*, j'avoue n'y avoir rien trouvé qui me dise, à-propos de ce libéralisme de nos adversaires, autre chose que ce que je savais déjà depuis assez longtemps.

Le tout se résume à une tentative manquée d'assimilation impossible entre les idées et les œuvres de quelques-uns des hommes illustres dont la mère-patrie s'honore à si juste titre, et les principes de ceux qui se qualifient du nom de libéraux dans notre province de Québec. Pour arriver à cette conclusion et à ce rapprochement inconcevables, le sens de l'histoire est faussé à dessein ou par l'incapacité de le bien saisir. Tous les développements donnés par l'orateur découlent aussi d'une définition vague et insuffisante du libéralisme tel qu'il dit le concevoir.

Je ne me propose pas de parcourir le vaste champ de l'étude que suggère l'examen des idées émises par M. Laurier. Je suis heureux de laisser à des voix plus autorisées que la mienne la tâche de ce grand et facile travail, dont les éléments se trouvent à chacune des pages de l'histoire de l'empire et de cette puissante colonie du Canada depuis plus d'un siècle. Mon intention est de me limiter aux quelques remarques qui s'imposent naturellement à la pensée de ceux qui, après avoir lu ce discours, se rappellent à la mémoire ce dont ils ont été eux-mêmes

les témoins, et ce qu'ils ont appris par des études consciencieuses sur les principaux événements de la vie nationale de la vieille Angleterre.

I

M. Laurier a invoqué les noms de Fox, d'O'Connell, de Grey, de Brougham. Ce sont toutes de grandes figures historiques, il est vrai. Elles ont leur place d'honneur dans l'immortel tableau où resplendit aussi d'un si vif éclat la gloire des Pitt, des Canning, des Robert Peel, des Wellington. Mais ces personnages illustres, s'ils pouvaient renaitre de leurs cendres, ne seraient-ils pas étonnés de se trouver, par la grâce de M. Laurier, en compagnie de MM. Papineau, Papin, Lallamme, Doutré, etc., etc. Ne demanderaient-ils pas avec beaucoup de surprise ce qu'il y a de commun entre eux ? Ne protesteraient-ils pas contre cette alliance illégitime et ne répudieraient-ils pas ceux que l'on représente comme leurs élèves ?

O'Connell est l'un des plus nobles et des plus beaux caractères qui puissent honorer un peuple. C'était une grande âme, débordante de patriotisme et de dévouement. Il a consacré sa vie à la revendication des droits sacrés et inaliénables de ses compatriotes. Il voulait pour eux la liberté civile, politique et surtout religieuse. Il a mis à leur service les brillantes facultés dont il était doué.

Faire d'O'Connell le chef des avocats de Guibord et des apôtres de l'influence indue dans cette province, n'est-ce pas un outrage contre lequel la mémoire du puissant tribun crie vengeance ?

Ceux qui ont étudié l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, savent qu'O'Connell n'a pas été ce que l'on appelle un homme de parti. Il était l'homme de l'Irlande, le chef de ses compatriotes. A la Chambre des Communes anglaise, il dirigeait la phalange, peu nombreuse mais compacte et ardente, que le peuple irlandais mettait sous ses ordres. Tour à tour l'appui passager des deux partis politiques, il n'a jamais été que leur allié temporaire, toujours prêt à leur livrer la guerre lorsqu'ils ne se hâtaient point de lui faire les concessions qu'il réclamait comme des actes de justice.

Vouloir assimiler les deux partis politiques du Canada et surtout de cette province, aux partis qui ont existé en Angleterre depuis le règne de Charles Ier, c'est, à mon humble avis, considérer comme identiques des choses qui sont différentes sous une foule de rapports, de circonstances, de temps et de lieux.

Il suffit de lire attentivement l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre pour constater que le conservatisme, tel qu'on doit l'entendre

sous un régime qui a obtenu, par le gouvernement responsable, la plénitude de la liberté, n'est encore que de date récente dans la mère-patrie. En effet, ouvrez les annales de l'empire et vous y trouvez que depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'après le règne de Georges III, la grande lutte qui a dominé toutes les autres, c'est celle qui a eu pour résultat de fixer définitivement la position et les attributions de la couronne dans le fonctionnement des institutions britanniques. Pendant toute cette mémorable époque, longue de deux siècles, la nation anglaise a été divisée en deux camps qui se distinguaient par les mots *Whigs* et *Tories*. Les premiers travaillaient à réduire et à restreindre l'influence de la couronne, les seconds à la maintenir et à la consolider.

Que la couronne, pendant ce combat où la tête d'un roi roula dans l'abîme, ait rencontré, pour la seconder dans ses prétentions, l'appui d'une puissante aristocratie, maîtresse du sol et favorisée des libéralités royales de la cour, il n'y a dans ce fait rien de surprenant. C'est un phénomène que la condition de la société devait naturellement produire.

Je ne conçois pas que l'on dise que le conservatisme de notre époque n'est rien autre chose que l'idée qui groupait en phalange serrée autour du trône ceux qui combattaient les assaillants de l'influence de la couronne. Il y a là, encore suivant mon humble avis, toute la différence entre le principe qui favorise l'absolutisme et celui qui inspire la lutte pour la conservation des libertés conquises et des droits acquis.

Dans une monarchie absolue, où la volonté souveraine du roi seule fait loi, je ne vois point de place pour le conservatisme tel que je le conçois et tel qu'il existe au Canada. Là où il n'y a de mouvement que celui que communie et imprime une volonté unique, l'on ne saurait trouver cet élément conservateur qui est le corollaire nécessaire des institutions libres pour les protéger et les garantir contre les dangers des innovations ridicules et des changements prématurés et inopportuns.

Pendant la lutte pour la diminution de l'influence de la couronne, je sais que la monarchie absolue n'était pas le gouvernement de l'Angleterre. En remontant dans l'histoire, l'on apprend aussi qu'un pas immense dans la voie des libertés publiques avait été fait le jour où le vieux roi Jean octroyait aux barons cette grande charte, *Magna-Charta*, qui a été depuis l'arbre puissant et fécond sur lequel, en dépit des tempêtes, nos institutions actuelles se sont greffées.

Les *Whigs* et les *Tories* ont donc longtemps combattu, d'un côté, pour diminuer, de l'autre, pour maintenir l'autorité royale. De ce conflit, marqué par les succès et les revers successifs des deux partis aux prises, est sorti, après bien des épreuves, le régime constitutionnel actuel avec

la responsabilité ministérielle qui en est à la fois la base et le couronnement.

Ce n'est à bien dire qu'à l'avènement de notre Gracieuse Souveraine que tous les véritables principes de la monarchie constitutionnelle ont été admis et reconnus, sans conteste désormais, par tous les hommes publics de la mère-patrie. Ce n'est que depuis cette époque que l'on en a généralement saisi tout le rouage et le mécanisme. Aussi May, le célèbre historien constitutionnel, dans le chapitre qu'il consacre à l'organisation et à l'existence des partis, fait-il dater de ce moment le véritable conservatisme anglais.

C'est peu d'années après que la constitution de 1840 nous était octroyée avec tous les bienfaits du gouvernement responsable.

II

Obligé de désavouer le passé du parti libéral de la province de Québec, et incapable de trouver dans sa carrière rien de recommandable comme fruit de ce charme de la nouveauté qui est, suivant l'orateur, tout le libéralisme, M. Laurier a voulu faire de l'effet en rappelant, en termes pompeux, quelques-uns des grands faits de l'histoire anglaise depuis le commencement du siècle. Il parle de l'émancipation des catholiques, de la réforme électorale, des lois sur les céréales.

La nature de ces faits est bien différente de celle que leur attribue M. Laurier. Il ne voit dans ces grandes discussions et ces importants résultats que la lutte de deux charmes : celui de l'habitude et celui de la nouveauté. Je ne veux pas me servir d'expressions blessantes à l'adresse du député d'Arthabaska. Qu'il me suffise de dire qu'il a passablement rabaisé ces solennels débats et ces colossales mesures.

Pour moi, j'y vois beaucoup plus que la lutte de deux charmes, quelque séduisants qu'on les suppose. J'y vois le conflit d'immenses et de puissants intérêts, où même, dans un cas, le fanatisme religieux joue son rôle.

Si l'on dit que ceux qui ont persisté à refuser l'émancipation des catholiques, ont agi d'après les inspirations du conservatisme tel que je le conçois, moi, pour un, je repousse cette prétention. J'ouvre encore le livre de l'histoire et je trouve que le roi d'Angleterre a joué un grand rôle dans la question de l'émancipation des catholiques. C'était toujours et encore la tendance à l'absolutisme de l'autorité royale qui se manifestait. Georges IV, monarque et chef de l'église de l'état, ne voulait pas perdre un fleuron de la couronne dont son père avait travaillé, avec tant de constance et de fermeté, à accroître les prérogatives. Le grand

acte de justice qui était demandé pour les catholiques lui parût comme une attaque à son autorité, et il en fit l'adversaire jusqu'à la dernière extrémité.

Mais l'histoire ne me dit-elle pas que ce sont Sir Robert Peel et le duc de Wellington qui ont, en dernier lieu, pu vaincre les répugnances du roi et faire triompher la grande mesure qui réhabilitait les millions de catholiques de l'empire.

M. Laurier qui a tant d'admiration pour Macaulay qui vote l'abolition du système électoral en vertu duquel il tient un mandat, ne trouve-t-il pas beau l'acte de Sir Robert Peel, s'exposant avec courage au sacrifice de l'honorable position de chef politique d'un grand nombre d'hommes puissants, pour faire adopter, avec le généreux concours de quelques amis fidèles, une loi qui accorde justice à des millions de ses concitoyens ?

Le grand obstacle au succès de la mesure avait été le roi et May dit à ce sujet, à la page 119 du premier volume de son histoire constitutionnelle : « *Cette concession aux catholiques,—que les hommes les plus distingués de tous les partis supportèrent—avait déjà été retardée pendant trente ans par l'influence de la couronne.* »

En effet, dès 1812, le gouvernement *tory* de Lord Liverpool, qui vécut treize ans, faisait de l'émancipation des catholiques une question ouverte.

M. Canning, l'un des membres les plus illustres de cette administration, était partisan de la mesure que ses successeurs le duc de Wellington et Sir Robert Peel faisaient triompher de l'opposition du roi en 1829.

Ainsi les faits nous disent que sur cette question les principaux hommes des deux partis que M. Laurier appelle libéraux et conservateurs, se sont réunis pour faire justice aux catholiques.

La première grande réforme électorale en Angleterre, en 1832, est plutôt, je le sais, l'œuvre du parti *whig*. De même que pour les adversaires de l'émancipation des catholiques, je ne reconnais pas comme semblables et identiques au parti conservateur canadien ceux qui ont opposé jusqu'à la fin contre cette réforme. C'était l'opposition d'une puissante aristocratie, des possesseurs du sol, qui prévoyaient avec l'adoption de cette mesure la diminution de leur influence. Le roi Guillaume IV eut bien d'abord quelques hésitations, mais il acquiesça en définitive avec assez bonne grâce à la proposition de ses ministres. La mesure rencontra la plus énergique opposition à la Chambre des Lords, mais, comme dirait M. Laurier, la soupape de sûreté fut levée et la réforme électorale triompha. Cette soupape de sûreté se trouva dans la prérogative de la création des pairs de l'empire.

Cette prérogative a été incontes tablement, dans l'origine, instituée et reconnue dans le but de consolider l'autorité royale, en l'entourant d'appuis fidèles qui participeraient de sa splendeur en jouissant de ses libérales faveurs. Qui aurait cru alors qu'avec le développement des droits populaires, elle deviendrait la sauvegarde des libertés publiques ! Qui n'admire l'étonnante fécondité de ce beau principe de la responsabilité ministérielle !

Mais depuis l'époque que May assigne comme celle de la naissance du véritable conservatisme anglais, quelle a été l'attitude des deux partis sur cette question de la réforme électorale ? N'ont-ils pas tous deux rivalisé d'ardeur pour la développer et l'accroître, lorsque les circonstances lui étaient favorables et que le sentiment populaire semblait souhaiter une mesure encore plus libérale ? La loi de 1832 n'avait été que le premier pas. Cet important sujet à continuer d'occuper l'opinion publique avec plus ou moins d'intérêt jusqu'en 1866, année où M. Disraëli, l'illustre chef du parti conservateur anglais, faisait voter par le parlement un second bill de réforme qui créait plusieurs millions de nouveaux électeurs.

Comme dans le cas de l'émancipation des catholiques, l'histoire me dit donc que M. Laurier n'a pas représenté les faits sous leur véritable couleur, en attribuant tout le mérite de la réforme électorale au parti qu'il appelle libéral, pour se donner l'occasion d'avancer que celui qu'il défend au Canada lui est identique.

Reste les lois sur les céréales. M. Laurier doit admettre que c'est plutôt une question économique qu'une question de principes organiques des partis politiques.

Il est certain que dans ce mémorable débat, il n'y a pas eu que la lutte entre deux charmes capricieux, celui de l'habitude et celui de la nouveauté. Encore une fois, d'énormes intérêts étaient en jeu. Le nouveau principe du libre-échange livrait un combat suprême à la protection commerciale. Une année de mauvaise récolte précipita la crise. La voix du peuple qui demandait du pain, secondée par les vastes intérêts manufacturiers de l'empire qui favorisaient la liberté commerciale pour trouver des marchés dans tout l'univers, triompha soudainement de tous les obstacles.

Mais l'histoire encore sous les yeux, je constate que c'est Sir Robert Peel qui, toujours mû par le plus pur désir de servir le peuple, sût se montrer digne du nom d'homme d'état, en modifiant ses opinions suivant l'impérieuse nécessité des temps, et en demandant à un groupe de fidèles amis, comme dans le cas de l'émancipation des catholiques, de voter la loi qu'il soumettait au parlement pour abolir les restric-

tions imposées au commerce des céréales. Il fut heureux dans cette entreprise hardie et, serviteur obéissant des vœux populaires, il fit adopter la mesure demandée par la majorité de la nation.

Sa carrière publique tirait à sa fin et, cette fois, il dût abdiquer la direction du parti dont la majorité des membres n'avait pas voulu le suivre dans le règlement de cette grave difficulté.

M. Laurier ne trouve-t-il rien à admirer dans cette conduite de Sir Robert Peel ?

Mais pourquoi assimiler le parti conservateur canadien aux adversaires de cette loi sur le commerce des céréales ? Où est l'identité d'intérêts, de temps, de circonstances et de lieux ?

Je crois donc avoir établi, à la lumière éblouissante des faits et des enseignements de l'histoire de la mère-patrie, que M. Laurier, comme je le dis en commençant cet écrit, a failli à la tâche d'assimiler les deux partis politiques de la province de Québec, aux deux partis qui ont existé en Angleterre avant et pendant ce siècle.

III

Il me reste à ajouter quelques considérations sur les actes du parti libéral au Canada et sur les œuvres du parti conservateur.

En étudiant l'histoire de mon pays et de mes compatriotes depuis l'union des deux Canadas, en 1840, qu'est-ce que je trouve dans ces annales dont le souvenir est encore si vivace dans la mémoire de ceux qui ont été les témoins des événements qui y sont enrégistrés ? Après une période de quelques années d'union, de bonne entente et d'harmonie, pendant laquelle tous les Canadiens-Français combattaient sous le même drapeau, je vois arriver le jour de la scission et de l'organisation d'un nouveau parti par quelques jeunes gens aux idées extravagantes.

L'illustre Lafontaine, dont M. Laurier est obligé de faire l'éloge, resta le chef de la grande majorité des Canadiens-Français qui s'intitulaient le parti libéral. Pourquoi portait-elle ce nom ? Parce que ce parti avait lutté avec patriotisme et succès pour obtenir à la population la jouissance de la plénitude des libertés publiques que comportait le régime du gouvernement responsable. Mais le jour où des étourdis, par malheur un instant sous les ordres d'un ancien chef politique qui, après leur avoir donné l'impulsion fut incapable de la contenir, nièrent l'efficacité du gouvernement responsable, s'attaquèrent aux admirables institutions constitutionnelles de la mère-patrie et se déclarèrent les admirateurs enthousiastes du système républicain ; le jour où ils s'avouèrent les partisans de la rupture du lien colonial et de l'annexion

aux Etats-Unis; le jour où, dans l'espérance de détruire l'un des plus puissants obstacles à la réalisation de leurs projets, ils livrèrent la guerre à l'influence et à l'autorité du clergé canadien, le pasteur vigilant, l'ami le plus fidèle, le serviteur le plus dévoué de nos compatriotes; ce jour, dis-je, le vrai parti libéral, qui avait combattu depuis 1840 pour les droits populaires, eut à jouer un nouveau rôle. Le devoir le plus sacré lui commandait de se faire le protecteur de ces mêmes libertés conquises après tant d'efforts, le défenseur de la constitution qui enfin favorisait le Canada d'une ère de progrès et de liberté. Le jour où Sir L. H. Lafontaine et son parti se chargèrent de cette tâche si honorable, fut le moment où le conservatisme canadien, jusque-là à l'état latent, se manifesta avec énergie et entoura nos institutions du triple rempart du respect, du patriotisme et du dévouement.

Ainsi les faits me disent, et l'aveu de M. Laurier a confirmé l'appréciation que je m'en étais formé, que le parti rouge, qui s'appelle aujourd'hui le parti libéral, tire son origine de la déloyauté envers la mère-patrie, de la trahison de la cause nationale des Canadiens-Français, d'une folle admiration pour les institutions républicaines de nos voisins, d'un engouement ridicule pour les plus extravagantes utopies du radicalisme le plus effréné.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs développements historiques pour prouver que ce soi-disant parti libéral a été un parti déloyal, extravagant et anti-national. M. Laurier, qui a parlé au nom de ses amis politiques, l'a admis avec franchise. En désapprouvant sur plusieurs points le passé de son parti, il ne lui a resté que la ressource de demander excuse en considération du jeune âge de ceux qui débutèrent en proposant une révolution complète du pays.

Pour un, je remercie M. Laurier de grand cœur d'avoir informé ses compatriotes à quel point de vue général il souhaite que son parti soit jugé. Je cite en entier le paragraphe suivant de son discours.

« L'une et l'autre (l'idée conservatrice et l'idée libérale) sont susceptibles de beaucoup de bien comme de beaucoup de mal. Le conservateur qui défend les vieilles institutions de son pays, peut faire beaucoup de bien, de même qu'il peut faire beaucoup de mal, s'il s'obstine à vouloir maintenir des abus devenus intolérables. Le libéral qui combat ces abus, et après de longs efforts parvient à les extirper, peut être un bienfaiteur public, de même que le libéral qui porterait une main légère sur des institutions sacrées, pourrait être un fléau non-seulement pour son pays, mais pour l'humanité toute entière. »

Le parti rouge n'a-t-il pas été pour les Canadiens-Français ce fléau dont parle M. Laurier ? N'a-t-il pas fait un suprême effort pour porter, non-seulement une main légère mais aussi sacrilège, sur les institutions sacrées qui subissaient avec tant de succès dans ce pays leurs premières années d'épreuve ?

Ce fait est de la plus complète évidence et M. Laurier a dû l'admettre lui-même.

D'un autre côté, le véritable parti conservateur n'a-t-il pas rendu d'énormes services au pays en résistant aux *propositions incongrues* de ceux que M. Laurier qualifie avec raison du nom d'énergumènes ?

Il a été libéral pour obtenir et consolider le gouvernement responsable et toutes les libertés qui en découlent, mais il a été conservateur lorsque des gens, dans le délire de leurs ridicules aspirations, ont voulu saper les bases de son œuvre immortelle.

IV

Dans son discours, M. Laurier dit : “ Quant à l'ancien programme, de toute la partie sociale, il ne reste plus rien du tout, et, de la partie politique, il ne reste que le principe du parti libéral de l'Angleterre.”

Si M. Laurier parlait réellement au nom du parti libéral dont on le proclame le chef, cet aveu a dû lui être bien pénible et tous les vieux libéraux qui l'ont entendu ont eu raison de regretter leurs erreurs. Cette admission, imposée par les faits, est la preuve la plus accablante que ce parti qui sollicite encore la confiance et l'appui de la population, n'a été qu'une faction extravagante, dévoyée, impuissante et inféconde.

Lorsqu'après vingt-cinq années de lutte, un parti politique est obligé de reconnaître que tous les articles de son programme ont croulé dans l'abîme creusé par la réprobation générale qu'ils ont inspirée, il devrait au moins avoir la décence de ne pas insulter le sentiment public en se donnant comme le réformateur patenté de tous les abus passés, présents et futurs.

Cependant l'admission de M. Laurier est erronée sur un point. J'ai déjà surabondamment établi que le parti libéral de la province de Québec ne saurait être comparé avec raison et justice au parti libéral anglais et à son prédécesseur le parti *whig*.

L'aveu de M. Laurier doit aussi convaincre tout le monde que le parti dans cette province qui a combattu avec persévérance la faction dite libérale pendant toute sa carrière qui devait aboutir à une stérilité universellement reconnue, a répondu avec fidélité aux instincts de conservation qui sont les premiers éléments de vie du corps social.

Voilà le conservatisme tel que je le conçois et je dis, à l'instar d'un écrivain français : « Conserver dans le sens élevé, dans le sens vraiment « politique du mot, c'est gouverner un pays selon des règles éprouvées, « c'est respecter, c'est sauver ses grandes traditions ; c'est défendre les « institutions qu'il tient de la sagesse de ses ancêtres, contre les novateurs « étourdis, les charlatans de réforme, les faiseurs ridicules de systèmes. »

Forcé de répudier ces charlatans de réforme, ces novateurs étourdis, parce que les ruines fumantes des programmes libéraux dans cette province sont une trop énergique protestation contre les idées de ces énergumènes, M. Laurier a tenté de réduire le libéralisme à une définition qui peut d'abord paraître assez inoffensive, si les développements subséquents que l'orateur lui a donnés ne faisaient pas connaître ce qu'elle a de secret lorsqu'elle n'est pas accompagnée des explications que nous communiquons ce discours. Il dit que les principes de son parti n'ont rien d'alarmant. Suivant lui, il ne s'agit que de donner libre cours à un progrès sensé, de ne pas gêner le charme de la nouveauté lorsqu'il ne suggère de modifier les institutions que par des changements que recommandent la saine raison et l'expérience.

Si c'est là ce que l'on appelle le libéralisme, je réponds de suite à M. Laurier : ce libéralisme que vous me définissez, je ne l'ai jamais trouvé dans votre parti qui n'a fait, jusqu'à présent, que s'épuiser, suivant votre tardif aven, dans des efforts dangereux, ridicules, déloyaux et intempestifs. Au contraire, je le trouve couché en lettres d'or dans les œuvres du parti conservateur. C'est dans le fécond principe de conservation et de progrès qu'il a pris place.

M. Cauchon, le véritable, le seul chef actuel des libéraux, écrivait un jour — c'était avant sa chute — : « Les principes et les institutions « qui en découlent n'ont qu'un but, celui de la quadruple protection des « intérêts politiques, sociaux, religieux et matériels d'un peuple. »

Là est le programme du parti conservateur qui a toujours su faire marcher de pair le respect de nos récentes traditions et cette espèce de libéralisme qui développe avec le temps le besoin de changements dans le domaine des choses susceptibles d'améliorations.

Pendant que le soi-disant parti libéral s'évertuait, dans de stériles efforts, à faire triompher le programme extravagant que son chef en disponibilité est contraint de qualifier de ridicule, le parti conservateur protégeait, d'un côté, nos institutions politiques et sociales contre les attentats dont elles étaient menacées ; de l'autre, il secondait avec patriotisme et ardeur les véritables aspirations libérales du peuple, en favorisant de toute l'influence de ses talents et du nombre le progrès légitime dans ces mêmes institutions. Il défendait nos droits religieux contre

les outrages du fanatisme et il travaillait avec zèle aux développements matériels du pays.

Lorsque M. Laurier attribue aux libéraux le mérite de l'abolition de la tenure seigneuriale, la décentralisation judiciaire, la colonisation, il s'empare du bien d'autrui au profit de son parti. Ces réformes, ce progrès, sont l'œuvre du parti conservateur et de l'immortel Cartier.

Après cela, je suis étonné que M. Laurier n'ait pas prétendu que c'est le parti libéral qui a sillonné le pays de chemins de fer.

Ceux qui connaissent l'histoire des quarante dernières années, savent que les libéraux ont toujours été le plus grand obstacle aux progrès matériels du pays, et qu'ils ont perdu leur temps à s'épuiser dans des rêveries que M. Laurier trouve aujourd'hui bien absurdes.

V

L'orateur reproche au parti conservateur canadien-français son alliance avec ce qu'il appelle le parti *tory* du Haut-Canada, en l'identifiant avec l'ancien parti *tory* anglais.

Encore une fois, c'est une assimilation impossible et inconcevable. Il n'y a rien qui doive surprendre dans le fait que les anciens royalistes qui émigrèrent des États-Unis au Canada, lors de la proclamation de l'indépendance de la république voisine, et qui furent les premiers conservateurs du Haut-Canada, ont pu avoir des sympathies pour les hommes d'état anglais qui s'opposèrent, dans le temps, à la rupture du lien colonial. Mais avant de dire que les conservateurs d'Ontario sont des *tories* que l'on me prouve d'abord entre ces deux partis la similitude de principes et d'idées.

Après l'octroi de la constitution de 1840 par la mère-patrie, les Canadiens-Français ont dû chercher des alliés parmi nos concitoyens des autres origines. Le parti réformiste du Haut-Canada lui donna en premier lieu des amis fidèles. Toujours nos compatriotes vénèrent la mémoire de l'illustre Robert Baldwin. Aussi longtemps que ces réformistes restèrent dévoués aux grands enseignements de ce chef respecté, tout alla bien. Mais un jour, de même que dans le Bas-Canada, la tête hideuse du radicalisme effréné se leva avec audace dans les rangs de ce parti justement appelé libéral. Le fanatisme religieux se mit à l'œuvre. Il n'est pas nécessaire de rappeler les outrages que nous ont prodigués M. Georges Brown et ses adeptes.

Pour lutter avec avantage, à la fois contre les doctrines subversives des rouges de cette province et contre le radicalisme Haut-Canadien, le parti conservateur français dû chercher de nouveaux alliés. Il accepta

avec sagesse l'alliance du parti conservateur d'Ontario qui lui offrait l'importante garantie de l'amour de l'ordre, de la paix, de la justice.

Le chef actuel de M. Laurier, M. Cauchon, fût l'un des plus fervents partisans de cette alliance qu'il appelait de tous ses vœux. Le jour où elle se réalisait, il en exprimait toute sa satisfaction.

Quel est celui qui, après une étude consciencieuse de l'histoire canadienne depuis 1854, année de la coalition, oserait dire que les Canadiens Français n'ont pas trouvé dans Sir John A. MacDonald et ses partisans des amis dévoués et constants, animés du véritable esprit de justice et mûs par des idées vraiment libérales dans le sens rationnel du mot ?

Quel est celui qui oserait nier que les Canadiens-Français, depuis l'année 1850, n'ont pas rencontré dans le trop célèbre M. Georges Brown et ses adeptes, des ennemis qui ont insulté avec persévérance à leurs traditions nationales et à leur foi religieuse ?

Je laisse à la majesté des faits historiques la tâche facile de la réponse.

Je prie M. Laurier de lire le rapport du discours prononcé par M. Cartwright à la démonstration grite de Kingston, mercredi dernier. Il y lira que le lendemain où lui-même adressait son discours aux libéraux de Québec, M. Cartwright disait à Kingston, que le retour de Sir John au pouvoir serait encore le règne de la domination de la province de Québec comme au temps de l'illustre Cartier. Ces paroles du ministre des finances peignent à la fois le fanatisme grit et la généreuse libéralité des conservateurs.

VI

M. Laurier a dit : « On me demandera : qu'est-ce que le libéralisme catholique ? sur le seuil de cette question, je m'arrête. »

Oui, il faut s'arrêter sur le seuil de cette question, mais non pas pour se permettre de suite et plus loin de subtiles explications sur ce libéralisme. Il faut s'y arrêter pour accepter avec soumission et sans conteste les enseignements de l'autorité compétente sur ce grave sujet. Il faut aussi s'y arrêter pour appuyer et défendre ces enseignements que nous n'avons pas le droit de contredire et de discuter.

M. Laurier a déclaré, apparemment au nom de ses amis politiques, que le parti libéral canadien-français est devenu l'admirateur de la constitution qui nous régit et des grands principes qui sont pour ainsi dire les matériaux de ce superbe édifice. Il accompagne cette nouvelle étonnante de phrases sonores.

Mais cette constitution que vous trouvez tout-à-coup si admirable, après l'avoir si longtemps assaillie de vos sarcasmes et de vos malédictions, l'histoire me dit encore qu'elle est l'œuvre du parti conservateur qui l'a élaborée, mise en pratique et défendue contre les attaques et les moqueries des énergumènes que vous êtes forcé de désapprouver.

Pour un, je remercie M. Laurier d'avoir reconnu publiquement les grands services rendus au pays par Lafontaine et Cartier. Je le remercie d'avoir admis leur patriotisme et leur loyauté. Je le remercie d'avoir reconnu qu'ils ont été pour ainsi dire les fondateurs au Canada de ces institutions libres que des charlatans de réforme ont voulu déchirer, mais que les derniers rejetons de ces extravagants sont obligés de reconnaître comme les plus belles qui existent au monde. Mais la jeunesse qui lit les journaux libéraux publiés pendant les trente dernières années ne saurait trouver l'admiration dont M. Laurier est épris dans la presse de son parti.

Elle est forcée de reconnaître que la faction libérale, réduite à l'épuisement par les idées subversives qu'elle a professées, est dans la pénible obligation d'avouer qu'elle a marché dans une voie sans issue et qu'elle aboutit à la répudiation de tout ce qu'elle a proposé à la population comme le gage de la prospérité et du bonheur.

Cette constitution qui mérite une admiration sincère, a aussi des limites dans lesquelles elle fonctionne. Au-dessus de la constitution, il est non-seulement permis, mais c'est une obligation, de voir l'immuable vérité des lois divines et morales. Suivant le langage de M. Laurier, je m'arrête sur le seuil de ce solennel principe, gros de si vastes conséquences. Je ne fais que le poser, sans entrer dans le long examen qu'il y aurait à faire de cette question. En outre, je veux me limiter au cadre que je me suis tracé en commençant cet écrit.

VII

Il y a une grande lacune dans le discours de M. Laurier. L'orateur a fait de solennelles répudiations, d'étonnants aveux. Il n'a pas été assez loin. Il semble qu'il aurait dû dire quelque chose de plus et lever le voile qui laisse encore enfouies dans les ténèbres toutes ces brillantes réformes de l'avenir que le charme de la nouveauté fait quotidiennement germer dans les cerveaux des adeptes du parti libéral.

Après avoir lu ce long discours, je sais bien que le parti libéral a été, par ses idées extravagantes, indigne de la confiance publique dans le passé. Mais j'ignore encore quelles sont les merveilles qu'il se pro-

pose d'accomplir dans l'avenir pour racheter les erreurs et les fautes dont il s'est rendu coupable.

Voilà pourtant ce qu'il importait de dire au public, après avoir fait les frais d'une aussi solennelle mise en scène.

Cette lacune sérieuse sera peut-être remplie dans la prochaine édition, revue, corrigée et augmentée, du discours du député d'Arthabaska.

En terminant cette critique, plus longue que je ne me proposais d'abord de la faire, je dois conclure que c'est dans le large programme du parti conservateur que l'on trouve réellement les saines idées du progrès alliées au respect des traditions et des institutions établies. C'est dans les replis de son glorieux drapeau que reposent, comme dans une fraternelle union, la vénération des conquêtes du passé et les légitimes aspirations de l'avenir.

Il est donc naturel que la jeunesse actuelle, si bouillante de patriotisme, s'enrôle sous cet étandard de la liberté bien comprise, du véritable progrès, de la justice pour tous les intérêts politiques, sociaux, religieux et matériels des peuples de la confédération.

L. G. DESJARDINS.

s et les fautes

e, après avoir

prochaine édi-
d'Arthabaska.

me proposais
ge programme
saines idées du
s établies. C'est
omme dans une
et les légitimes

dante de patrio-
rise, du vérita-
s, sociaux, reli-

JARDINS.

LA MARCHÉ TRIOMPHALE

DE

SIR JOHN A. MACDONALD

DANS LES CANTONS DE L'EST.

IMMENSE ENTHOUSIASME DE LA POPULATION.

Les résultats heureux de cette grande démonstration.

Samedi, 7 juillet 1877.

De retour, à l'instant, de la grande fête qui a soulevé dans les pittoresques et beaux cantons de l'est un enthousiasme indescriptible envers le très illustre Sir John A. MacDonald, je m'empresse de raconter à nos lecteurs ce que j'ai vu avec tant de plaisir et de bonheur, ce que j'ai entendu avec tant de joie et de satisfaction, ce que j'espère avec confiance comme les fruits et les résultats du voyage que le grand homme d'état fait en triomphateur dans cette importante partie de la Puissance.

De Sherbrooke, j'ai télégraphié au *Canadien*, jeudi, les détails de la solennelle réception faite à Sir John A. Macdonald. Dès son départ de Montréal, la population l'acclamait sur son passage. A St. Hyacinthe, où, il y a quatre ans, il aurait été bien difficile de réunir un petit groupe d'amis dans une circonstance semblable, des centaines de personnes entouraient la gare du chemin de fer pour assister à la présentation de l'adresse et voir l'homme illustre qui ne pouvait passer que quelques minutes au milieu d'eux.

Sir John A. Macdonald a été très agréablement surpris du symp-

thique accueil qui lui a été fait dans cette ville qu'il a toujours connue comme l'une des forteresses de ses adversaires.

Des adresses lui ont aussi été présentées à Acton et à Richmond. Dans ces endroits, il y avait aussi une foule considérable qui a témoigné, par les plus chaleureuses acclamations, sa reconnaissance envers le grand citoyen qui l'honorait de sa présence.

Les citoyens de Sherbrooke ont fait les choses d'une manière digne du personnage célèbre qui venait jouir de leur bienveillante hospitalité et digne d'eux-mêmes.

L'on a estimé à plus de dix mille personnes la foule qui encombra le vaste terrain devant et aux alentours du magnifique hôtel Sherbrooke.

L'adresse présentée à Sir John A. MacDonald, comme celles des citoyens de St. Hyacinthe, d'Acton et de Richmond, était couchée dans les termes les plus heureux.

Sir John y a répondu avec le talent que l'on sait.

Les éloquents discours des honorables MM. Langevin et MacDonnell et de M. Masson ont aussi fait une grande impression dans la multitude qui les a écoutés.

La procession aux flambeaux a été quelque chose de grandiose. Les visiteurs de Toronto ont déclaré n'avoir rien vu de supérieur dans les grandes villes d'Ontario. L'illumination était universelle. Les banques, les grandes institutions, les magasins, étaient décorés de même que les résidences privées.

Les inscriptions les mieux appropriées se rencontraient à chaque pas. Les drapeaux se balançaient partout au gré des vents.

La grande assemblée à Bury, dans le comté de Compton, jeudi, a eu un beau succès. Au moins cinq mille personnes des environs et même d'une distance assez considérable se sont réunies sur une magnifique élévation, au pied de laquelle le convoi qui portait Sir John A. MacDonald et les excursionnistes de Sherbrooke s'est arrêté. La foule, échelonnée d'abord sur le flanc de la colline, présentait un spectacle vraiment imposant.

Lorsque Sir John est sorti du char il a été accueilli par une salve d'applaudissements.

Le préfet du comté lui a lu une longue adresse très bien pensée et très bien écrite.

Sir John a répondu en quelques mots heureux, et l'assemblée s'est ensuite rendue à l'endroit où les discours devaient être prononcés. Une magnifique estrade, décorée avec beaucoup de goût, avait été élevée pour cette fin.

L'honorable M. Langevin a le premier adressé la parole à la foule. Il a obtenu un véritable succès.

L'honorable M. Macdougall, M. Masson, M. Plumb, M. A. P. Caron, l'hon. M. Pope, le député du comté, ont tour à tour prononcé d'éloquents discours que l'intelligent auditoire a applaudi avec le plus vif enthousiasme.

..

Je me contenterai pour le moment des appréciations que je me propose de faire au point de vue général des grands intérêts du pays.

Pour la première fois, j'ai vu Sir John A. Macdonald devant une assemblée populaire. Je l'ai souvent entendu parler à la Chambre, même dans les circonstances les plus solennelles des quinze dernières années. J'ai vu son prestige au milieu des élus de la nation, son empire sur leur esprit et leur cœur, par l'unique autorité de son génie, de ses talents hors ligne, de son expérience consommée, des profondes sympathies qu'il inspire, de la fascination qu'il communique.

Il me restait à le voir dans les rangs du peuple lui-même, à l'entendre lui adresser la parole, l'entretenir de ses intérêts, de son avenir et de celui de ses enfants.

Je l'ai vu, je l'ai écouté avec une religieuse attention, j'ai savouré les éloquentes paroles de sagesse qui sont tombées par torrents de sa bouche.

Je l'ai vu, je l'ai entendu et je l'ai admiré davantage.

Au moment où j'écris, il y a déjà plusieurs heures que j'ai laissé l'endroit de cette grande réunion populaire, et je suis encore vivement sous l'impression du spectacle imposant qu'il m'a été donné de contempler.

Sir John devant le peuple est vraiment phénoménal. Je m'explique facilement l'immense popularité dont il jouit à Ontario. Partout où il passe, il laisse infailliblement les traces les plus profondes, les souvenirs les plus vivaces dans le cœur de la population.

Depuis l'année dernière, il a parcouru la province voisine comme le véritable conquérant des sympathies, de l'attachement et de la confiance populaires.

Un réformiste d'un comté de l'ouest, qui assistait à une assemblée à laquelle Sir John parla longuement, dans les transports de son admiration subite, et après avoir cédé avec enthousiasme à l'irrésistible entraînement qui le fit applaudir à outrance comme les

autres, disait à l'un de ses amis qui était son voisin dans la foule : « cet homme ne nous donne pas le temps de changer nos opinions, il s'empare d'abord de nos cœurs ! »

Le peuple est accouru pour le voir souvent de grandes distances. De toutes parts se sont manifestés la reconnaissance et le dévouement envers cet illustre serviteur public. Il en a été de même à Bury et à Sherbrooke.

Lorsqu'après le discours de l'honorable M. Macdougall, Sir John s'est levé et a avancé sur le devant de l'estrade, les acclamations de ce peuple de citoyens se sont élevées jusqu'aux nues. Sir John, découvert, la figure riante et empreinte du plus vif sentiment de bonheur, attendait, dans une attitude imposante de dignité, les derniers échos de cette salve multiple d'applaudissements.

Tout-à-coup le calme se fait, le plus profond silence se rétablit. L'on entend la respiration contenue qui s'échappe doucement de toutes les poitrines. Les regards de la foule sont fixés sur l'homme que ce peuple avait appuyé de sa confiance bien longtemps avant de le voir en personne.

Sir John complètera bientôt sa soixante et troisième année. Naturellement, ses forces physiques sont un peu amoindries. Sa voix est un peu faible pour un discours en plein air, mais la religieuse attention avec laquelle on l'écoute supplée à cet inconvénient.

Il débute avec calme et avec modération. De suite, il va droit au cœur du peuple. Il fait vibrer les fibres inconnes. Il remue tous les sentiments de l'âme. C'est une véritable fascination.

Des orages assez fréquents, accompagnés de quelques coups de tonnerre, ont été cause que les discours n'ont pas été aussi longs et aussi nombreux qu'on l'espérait. Ce désavantage n'a pas diminué l'ardeur de l'assemblée qui a tenu bon jusqu'après six heures. Un homme d'esprit, pour consoler ses voisins, leur a fait la remarque que la foudre prenait part à leur fête et qu'elle acclamait Sir John.

Était-ce l'artillerie des cieus qui accueillait Sir John par les vivats de sa voix puissante et qui, d'un autre côté, rugissait contre le gouvernement qui est depuis bientôt quatre ans le fléau du pays ?

Le dîner des citoyens de Sherbrooke à Sir John, jeudi soir, sous la présidence de M. Brooks, leur député, a été la digne fin d'un beau jour. La grande salle de l'hôtel-de-ville était remplie.

Les discours se sont prolongés jusqu'après trois heures du matin. L'on n'a pas même terminé le programme de la soirée qui nous aurait tenu au moins jusqu'à cinq heures.

Je ne veux pas être trop enthousiaste ni me faire de vaines illusions,

mais je dois dire en toute franchise que j'augure les plus heureux résultats du voyage de Sir John A. Macdonald dans notre province. Les principaux hommes publics d'Ontario et de Québec se sont rencontrés dans ces solennelles démonstrations populaires. Les grandes questions politiques ont été sagement discutées par les voix les plus autorisées à parler. Ces discours contiennent toute une série de précieux enseignements à méditer, de sages conseils à suivre, de sérieuses recommandations que doivent écouter avec respect tous ceux qui, de près ou de loin, s'occupent des affaires publiques dans le but patriotique de contribuer au bonheur et à la prospérité du pays.

A Bury et à Sherbrooke, l'on a évoqué le souvenir des grandes traditions du passé. De Montréal à Compton, dans toutes les adresses de bienvenue et de félicitations présentées à Sir John, on lui a rappelé son ancien collègue, son ami fidèle, Sir Georges E. Cartier.

Sir John a toujours répondu sur ce point par les plus chaleureux éloges de Cartier. Il a parlé avec bonheur et avec une profonde émotion de l'alliance, si fructueuse pour le pays, qui a existé entre eux et leur commun désir de tous les instants de travailler à faire une grande nation des colonies anglaises de l'Amérique. Il a parlé de leurs efforts de tous les jours pour faire disparaître toutes causes de difficulté entre les diverses races qui habitent la confédération, de leur ambition persévérante de maintenir l'harmonie entre ces races, de les traiter avec impartialité et avec justice, de protéger leurs droits respectifs, de seconder leurs travaux pour assurer au Canada l'avenir brillant d'un peuple heureux et prospère.

Il a parlé du patriotisme de Cartier, de son dévouement, de son abnégation, de son désintéressement, de son esprit de justice, de sa loyauté, de son énergie et de ses talents supérieurs.

Chaque fois que le nom de Cartier a été prononcé dans le cours de ces solennités, j'ai vu avec émotion et avec un bonheur indicible, nos concitoyens anglais des cantons de l'est, l'accueillir par les acclamations les plus sympathiques, les plus respectueuses, les plus reconnaissantes pour les services de ce grand patriote. C'était vraiment le plus beau témoignage possible de la gratitude nationale.

Sir John a déclaré que sans Cartier il n'aurait pu rien faire. C'est grâce à leur alliance et à la bonne entente qui n'a cessé de régner entre eux, parceque tous deux ils voulaient avec autant de sincérité le développement du pays, que, pendant vingt-cinq années, ils ont accompli les grandes choses qui feront vivre leurs noms dans l'histoire.

Dans ses réponses aux adresses et dans les deux discours qu'il a prononcés à Bury et à Sherbrooke, Sir John a aussi rappelé les luttes

qu'il a soutenues dans le Haut-Canada, pour nous protéger contre le fanatisme et les préjugés que les grits, avec M. Georges Brown pour chef, soulevaient avec une si noire persévérance contre tout ce qui était français et catholique.

M. Langevin, M. Massor, M. Chapleau, M. Caron, ont parlé au nom de la population canadienne-française. J'ai entendu, de la part des chefs français du parti conservateur, la répétition exacte des idées que j'ai soumises humblement au public dans ma critique du discours de M. Laurier.

Tous ont été catégoriques dans leurs déclarations. Ils ont exprimé avec ardeur leur respect et leur vénération pour les immortelles traditions du parti conservateur, leur admiration sincère pour les Lafontaine, les Morin, les Taché, et, surtout, pour cette grande figure qui se détache de toutes les autres illustrations pour prendre sa place au frontispice de notre histoire nationale, Sir Georges E. Cartier.

Le programme élaboré par ces hommes illustres est encore le programme du parti conservateur. C'est sa charte d'existence, de vie, d'organisation. Il s'appuie toujours sur la base large, solide et inébranlable, du respect et de la défense des droits politiques, religieux et matériels des races qui vivent sous l'égide du drapeau britannique dans la grande confédération des provinces.

Ces solennelles déclarations, plusieurs fois répétées par tous les orateurs anglais et français, notamment par Sir John lui-même, ont été accueillies par les applaudissements les plus enthousiastes de tout l'auditoire qui se composait de canadiens d'origine anglaise, écossaise, irlandaise et française.

Les discours prononcés dans cette circonstance si imposante seront publiés par la presse du pays. Toute la population de la Puissance, de Pile du Prince-Edouard jusqu'à l'océan Pacifique, saura donc quels sont les principes de justice, de paix et d'ordre qui sont aujourd'hui et qui seront dans l'avenir les guides de la conduite du parti conservateur, comme ils l'ont été pendant les quarante dernières années.

Les tentatives peu honorables de M. Laurier et de son parti dans la province de Québec, pour soulever les préjugés de la population protestante, en lui disant que le parti conservateur français est l'esclave du fanatisme religieux et contrôlé par l'esprit de l'injustice, sont vouées au mépris public et particulièrement de ceux qu'elles avaient pour but de tromper et d'exploiter, au profit d'une faction qui a toujours été déloyale envers la mère-patrie.

Deux jours après la publication du discours de M. Laurier par l'*Evénement*, la froide raison du public avait déjà fait justice des utopies

et des erreurs de principes et de faits dont il est parsemé. La critique de la presse lui a donné un second coup de grâce. Les éloquents discours et les solennelles déclarations des chefs conservateurs à Bury et à Sherbrooke, le réduisent à néant. Il n'en sera plus question, ou, plutôt, si l'on en parle encore, ça ne sera que pour rappeler le fiasco complet du nouveau chef du parti libéral.

Les orateurs ont traité les questions politiques à l'ordre du jour avec éloquence, talent et beaucoup de succès.

Je n'ai pas besoin de dire que celui de Sir John a été admirable. Quelles idées larges ! Quelle hauteur de vues ! Quelle ampleur de conception ! Quelle élévation dans les pensées !

Ses aperçus sur le passé, le présent et l'avenir du pays, ont été, comme toujours, inspirés par le plus louable patriotisme et la plus honorable loyauté.

Sir John est un homme de ressources immenses et d'une expérience consommée. Il est donc naturel que l'on trouve toujours le plus grand avantage à l'écouter parler des grands intérêts publics.

Sir John A. MacDonald continue sa marche triomphale dans les cantons de l'est. Aujourd'hui même, il y a une autre grande démonstration à Sweetsburg dans le comté de Missisquoi. Ce soir, il y aura, à Montréal, une procession aux flambeaux qui aura sans aucun doute un splendide succès. Les préparatifs les plus complets ont été faits dans ce but.

Je ne saurais finir cet écrit sans faire les éloges les mieux mérités de nos concitoyens de toutes les origines de Sherbrooke.

J'ai visité leur ville, jeudi, pour la troisième fois, à l'occasion de démonstrations publiques. Chaque fois, j'ai rencontré la même cordiale hospitalité, le même empressement, les mêmes sympathies. Ils se prodigent pour être agréables à leurs visiteurs.

Le parti conservateur à Sherbrooke compte presque l'unanimité des citoyens. Il en est de même dans la plupart des comtés des cantons de l'est. Cette partie de la province élira certainement, aux prochaines élections pour la Chambre des Communes, plusieurs députés qui seront les fidèles et courageux appuis de la grande politique conservatrice.

L. G. DESJARDINS.

D

I
cite
sia
soi
rue
bru
éta

I
V
con
M.

ce
« E
« Q
dir
tel
qu
dis
ne
me
au
lui
M.
adh
réu
t
au
let
dis
con

IMPOSANTE DÉMONSTRATION CONSERVATRICE A MONTRÉAL.

Samedi, le 7 juillet 1877.

La réception faite à Sir John A. Macdonald, samedi soir, par nos citoyens de Montréal a dépassé de beaucoup l'attente des plus enthousiastes admirateurs du chef de l'opposition. On estime qu'au moins soixante et quinze mille personnes ont escorté Sir John à travers les rues de la ville. Pendant toute la veillée, l'écho a répété au loin les bruyantes acclamations de cette multitude immense de citoyens qui étaient accourus au devant de l'illustre chef du parti conservateur.

La procession au flambeau a été vraiment féérique.

Voici le discours prononcé par Sir John A. Macdonald en cette circonstance :

M. LE MAIRE ET MESSIEURS.

Un étranger qui arriverait à Montréal, ce soir, et qui verrait la réception qui m'est faite, se demanderait : « Qui est cet homme ? Est-il un prince du sang ? » (Une voix :—c'est un prince du peuple) « Quel titre possède-t-il à tous ces grands honneurs, à cette ovation.—Je dirai même, à ce triomphe.—« Quel droit a-t-il, dirait l'étranger, à de tels honneurs ? » Mais lorsque cet étranger aurait appris qu'il ne s'agit que d'un homme d'état vaincu (cris de « non ! non ! jamais » et applaudissements,) que cet homme est aujourd'hui dans l'opposition, qu'il ne possède plus ni pouvoir, ni influence, ni richesses, rien en un mot qui lui donne droit à cette grande ovation ; lorsque l'étranger aurait appris cela, il dirait : « Pourquoi donc un homme comme celui-là est-il l'objet de ces marques de sympathie et de cette réception ? » M. le Maire, vous avez donné la réponse à cette question dans votre adresse, et vous citoyens de Montréal, vous y avez répondu par cette réception. Vous reconnaissez en moi, malgré mes péchés d'omission et de commission, malgré les erreurs qui ont signalé mes trente-trois années de service public, péchés et erreurs qui ont été enrégistrés en lettres très-noires par la presse ministérielle, vous reconnaissez en moi dis-je, l'un des vôtres ; vous reconnaissez en moi un Canadien qui a combattu les combats des Canadiens. J'ai pu commettre des fautes,

j'en ai commis, et personne n'est plus prêt à l'admettre que moi ; mais les marques de sympathie que j'ai reçues, les réceptions magnifiques qui m'ont été faites, cette semaine, dans les cantons de l'est, me prouvent que le peuple canadien est un peuple chez qui l'esprit de justice prédomine ; et, quelles que soient les erreurs que j'ai pu commettre, erreurs d'indiscrétion et d'imprudence, le peuple a dit : « Après tout, Sir John A. a fait suivant ses lumières et au meilleur de son jugement, tout ce qu'il lui était possible de faire pour le développement de ce grand pays. (Applaudissements) Ainsi, messieurs, le peuple canadien s'est toujours montré, comme vous vous montrez ce soir :

“ To my faults a little blind
And to my virtues always kind ”

(Applaudissements prolongés)

Il y a quatre ans, j'ai donné ma démission (Des voix : Vous serez réinstallé l'année prochaine.) Il y a quatre ans, nous avons remis les rênes du pouvoir à nos successeurs, les membres du cabinet actuel. Il y a quatre ans, il y a eu un changement d'administration. Nous, les corrupteurs, comme on nous appelle, nous avons remis pouvoir et patronage entre les mains de nos adversaires, les « purs. » L'âge d'or devait commencer ; la corruption, l'achat des consciences, le gaspillage devaient disparaître. C'est là ce qu'on nous disait et moi, les bras croisés, j'ai déclaré en chambre : « Messieurs, autant que cela dépendra de moi, vous aurez une bonne occasion de montrer ce que vous êtes capables de faire » En effet, ils ont eu franc-jeu ; ils ont eu une bonne occasion de montrer leur capacité ou leur incapacité ; nous leur avons donné de la corde tant qu'ils en ont voulu et voici hélas ! qu'ils vont se pendre. (Applaudissements et rires.)

Et, qui plus est, malgré toute la bonté de cœur, toute la bienveillance dont vous faites preuve en ce moment envers cet humble individu de l'espèce humaine appelé « John A. », je crois que vous agiriez volontiers comme exécuteurs des hautes œuvres dans cette pendaison. (Rires et applaud. redoublés)

Or, Messieurs, tel est le sentiment qui règne dans tout le Canada, parce que ces hommes ont été faux à toutes leurs promesses. C'était le parti de l'hypocrisie organisée, qui, par bonheur, n'est plus aujourd'hui que le parti de l'hypocrisie désorganisée.

Cette pureté dont ils se vantaient, ils l'ont traînée dans la boue. (Appl) Il y a quatre ans, la prospérité, l'espoir et la confiance régnaient dans le pays. Le cultivateur sentait ses intérêts protégés ; le fabricant avait confiance dans le programme du parti libéral-conservateur. Nous jouissions d'un excellent crédit en Angleterre, aux Etats-Unis et dans le monde entier. Mais que voyons nous aujourd'hui ? Au lieu de la confiance, la méfiance, au lieu de la prospérité, les faillites sans nombre. Regardez ces manufactures fermées (une voix ! nos raffineries par exemple) regardez autour de vous et voyez les ouvriers, qui ne demandent que la permission de travailler ; ce ne sont pas des mendiants ; ils ne désirent pas l'opulence ; ils ne demandent que du travail et un salaire équitable, (appld.) Mais que voyez-vous ? Nous voyons prendre le chemin des Etats-Unis ; nous voyons l'artisan habile,

moi ; mais
magnifiques
me prou-
justice
commettre,
Après tout,
jugement,
ent de ce
canadien

le jeune homme aux bras vigoureux la jeune fille active s'en aller à Lowell, au Nouveau-Hampshire, au Maine, au Connecticut, ajouter à la richesse, au pouvoir, à la force d'une nation étrangère, au détriement du Canada appauvri. (applaudissements prolongés).

Messieurs, j'ai entendu une voix mentionner les fabriques de sucre. C'est un sujet doux par lui-même à traiter, mais nous en ferons une pilule d'une singulière amertume pour MM. les Grits. (Appl. redoublés).

Ils ont détruit notre commerce avec les Indes Occidentales ; ils ont fermé nos raffineries ; ils ont ruiné notre commerce avec la Chine. Le gouvernement actuel, en un mot, par sa politique vicieuse, ou plutôt par son manque de politique, a ruiné toutes les industries du Canada, toutes les branches de son commerce sans exception. Et aujourd'hui, s'il existe encore un peu d'espoir, si le peuple ne s'abandonne pas tout-à fait du découragement, c'est parce que tout le monde est convaincu que le règne des incapables touche à sa fin. Je crois, je sais même qu'une main a tracé sur le mur les mots : *Mané, Thécel, Pharès* (applaudissements prolongés). Oui, et comme je l'ai dit ce matin à mes amis, de même que ces mots furent écrits jadis devant les yeux du tremblant Balthazar, de même ils sont écrits aujourd'hui devant les yeux de M. MacKenzie (rires). Quoique vous voyiez le premier ministre parcourir le pays en sifflant pour se donner du courage, il siffle d'une manière lugubre (rires et applaudissements). Vous vous rappelez cette vieille hymne :

"Hark, from the tombs a doleful sound."

Eh bien ! c'est M. MacKenzie qui fait entendre ce triste son et il peut continuer l'hymne et répéter :

"You living men come view the ground
"Were we must shortly lie."

(Rires et applaudissements prolongés.)

Vous allez enterrer cette fausse politique, et vous allez adopter la politique du parti qui déclare qu'il conservera le Canada pour les Canadiens et qu'il aura une politique nationale. Vous adopterez la politique du parti qui veut que le Canada ne baise plus les pieds du Frère Jonathan, qui exigera la réciprocité du commerce ou la réciprocité des impôts (appld.) Si les américains veulent s'entourer d'une muraille de Chine, nous aiderons à l'érection de cette muraille. S'ils ne veulent pas que nous allions chez eux, nous ne leur permettrons pas de venir chez nous. (Applaudissements.) Nous ne souffrirons pas que le Canada devienne un marché pour le surplus des produits américains : nous ne permettrons pas que ce pays soit asservi aux manufacturiers et aux capitalistes de la république voisine. (Applaudissements.)

Qu'a fait le gouvernement durant la dernière session et la session précédente ? Deux fois, il a eu l'occasion d'encourager nos manufactures, mais, tout en prétendant que les conservateurs avaient été coupables d'extravagance, il a augmenté le fardeau du peuple. Depuis 1873, toutes les dépenses du pays ont augmenté, surtout les dépenses des différents départements. (Une voix :—C'est un gouvernement libéral). Oui, c'est le gouvernement libéral, c'est le parti qui a dit que Sir John

Vous se-
avons re-
cabinet
nistration.
emis nou-
s. » L'âge
es, le gas-
et moi, les
le cela dé-
er ce que
ils ont eu
ité ; nous
ici hélas !

veillance
dividu de
iez volon-
pendaison.

Canada,
C'était le
s aujourd-

oue.(Appl)
ient dans
caut avait
ur. Nous
is et dans
a lieu de
ites sans
rines raffi-
nriers, qui
des men-
de l'ou-
Nous les
an habile,

avait rempli les bureaux publics de ses créatures politiques. M. MacKenzie avait coutume de dire que nous avions fait tant de nominations, qu'il ne pouvait entrer dans un département sans trébucher sur les employés. Cependant, depuis qu'il est au pouvoir, loin d'en diminuer le nombre, il l'a augmenté. Cela est tellement vrai que le premier ministre s'est vu obligé d'ajouter une nouvelle aile aux édifices des départements afin de pouvoir placer ses nouveaux employés. (Rires).

A la dernière session, le gouvernement actuel avait un déficit au lieu d'un surplus. Lorsque nous étions au pouvoir, après avoir payé les dépenses d'une administration si extravagante, comme on l'appelait, après avoir payé à chacun ce qui lui était dû et conduit les affaires du pays d'une manière efficace, il nous restait un surplus chaque année. (Applaudissements.) Que trouvons-nous maintenant? Depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, il y a trois ans et demi de cela, il y a eu chaque année un déficit, un déficit qui ne fait qu'augmenter. Ayant causé ce déficit, le gouvernement, pour le combler, a imposé de nouvelles taxes. Alors l'opposition lui a dit : « Si vous voulez seulement remanier le tarif de manière à aider nos industries naissantes nous vous donnerons notre appui. » (Applaudissements).

L'an dernier, j'ai dit moi-même à notre chérubin de ministre des finances, M. Cartwright, que bien qu'il ne dût pas s'attendre à beaucoup de confiance de ma part en lui-même et en ses collègues, j'étais prêt à oublier le passé s'il voulait remanier le tarif et prendre réellement les intérêts du pays ; j'étais prêt à donner mon appui à toutes les sages mesures qu'il présenterait dans ce sens. Mais ces messieurs étaient aveugles et tellement infatués d'eux-mêmes qu'ils ont ri de nos conseils et qu'au lieu de venir en aide à nos manufactures, ils ont imposé un nouveau droit sur le malt, ce qui a eu pour effet de diminuer le prix de l'orge récolté par nos cultivateurs.

Puis ils ont mis un droit sur le thé, en sorte que la théière de chaque famille est taxée pour soutenir cet illustre gouvernement. J'ai dit aux ministres : « Si vous taxez le thé, qui est une denrée nécessaire, en tout cas mettez un droit proportionné à la valeur de l'article. » Le prix du thé varié de 30 cts. à \$2. Le riche paie \$2 le célèbre thé de Pekoe, et l'ouvrier paie 30 cts. le hyson ou le twankay. Je dis donc, mettez un faible droit sur le thé du pauvre et augmentez le droit sur le thé dispendieux en proportion, de manière à ce que le riche contribue au revenu en proportion de sa richesse. (Une voix : « Cela est juste ! ») Avec le droit actuel, la pauvre femme qui travaille péniblement pour gagner une once de thé, paie le même droit que le riche qui achète du thé à \$2 la livre. Est-ce juste, cela? — (Cris de : « Non ! ») Mais M. Cartwright me répondit : « C'est plus commode de mettre un droit uniforme sur toutes les espèces de thé ; une différence dans les droits donnerait trop de tracasseries aux percepteurs. » — Or on sait que les bureaux de douanes regorgent d'employés. Tous les vieux partisans de M. MacKenzie y sont casés ; tous ses flatteurs, tous ses cabaleurs, y ont des places de gardiens, de préposés au débarquement, etc., etc. Et cela fatiguerait trop ces messieurs de calculer les droits *ad valorem* ! Il est plus facile de dire tout de suite : « Le droit sera de 6 cts. sur le

thé de 30 ct. comme sur celui de \$2.» (Une voix :—Il nous faut le droit *ad valorem*.)

SIR JOHN A. MACDONALD.—Je ne vous retiendrai pas plus long temps à cette heure avancée (Cris de : Continuez ! » Je veux seulement vous dire que si vous voulez voir notre crédit reflourir, si vous voulez voir le commerce reprendre de l'activité et les ouvriers revenir à l'espoir, il faut vous débarrasser des hommes qui sont actuellement au pouvoir. Je ne veux pas dire que Sir John A. Macdonald doit remplacer M. Alex. MacKenzie. (Cris de :—oui, oui). Grâce au ciel, « Sparte a encore de nobles enfants ! » (Cris de :—Il y en a pas de plus digne que vous). Il y en a de plus jeunes, de plus vigoureux que moi. J'ai eu mon temps ; quel pauvre diable, en ce monde, ne l'a pas eu ? (Rires). Mais je veux vous bien pénétrer de cette vérité : « Si vous voulez éviter la ruine, une ruine inévitable, il vous faut un ministère libéral conservateur. »—Une voix : « Vous en serez ! »)

Depuis quelques semaines, j'ai visité toute la province d'Ontario. J'ai visité le grand comté de Huron et presque tous les cultivateurs m'ont dit, l'un après l'autre : « Depuis trente-ans, je vote avec les grits ; mais mon dernier vote est bien le dernier pour eux. » (Appl.) Ils ont déçu toutes nos espérances, ils n'ont tenu aucune de leurs promesses ; ils restent au pouvoir dans leur propre intérêt, mais non pour le bien du pays. De même qu'un enfant ne peut saisir un globe de trop grande dimensions, de même M. MacKenzie ne peut comprendre une grande question. (Une voix :—De quel *Globe* s'agit-il ?) Pas du *Toronto Globe*. (Rires.) Ce journal a donné une forte poussée (*big push*) en faveur de ce ministère (Rires.) Mais ça n'a pas réussi. Il allait purifier la morale, relever le niveau politique ; il n'en a rien été. La sentence du gouvernement est écrite sur le mur, les intelligents électeurs du Canada la ratifieront bientôt. Dans les cantons de l'est, tous les échos m'ont répété : « Venez au secours, Sir John ou le pays est perdu ! » (Appl. enthousiastes.) Le pays ne peut plus y tenir. Il demande l'appel au peuple ; il demande la protection ; mais non, ces messieurs veulent garder leurs fauteuils jusqu'au dernier moment, dût le pays périr par la famine en attendant leur tardif et honteux départ. (Appl.) Vous ne supporterez point pareil état de choses. Je ne sais pas si vous connaissez MM. MacKenzie et Cartwright. Ils n'ont pas engraisé depuis qu'ils sont « à la crèche » : ils sont aussi maigres aussi décharnés que moi.

On peut justement leur adresser ce vieux refrain :

« Deux hommes d'état amaigris,
« Pour s'engraisser ruineraient le pays.
« Le peuple qui n'entend pas ça,
« Un beau jour s'en débarrassa. »

(Rires prolongés et appl.)

Le pays se révolte contre l'état de choses que ces hommes nous ont fait. La grande métropole commerciale du pays s'est faite l'écho de ce sentiment. Qu'en dira M. Workman ? (Une voix :—Ou Devlin ou Jetté ?) Oui, oui, Devlin ou Jetté. (Voix : « Nous les attendons aux polls ! ») La métropole commerciale du Canada a parlé. De la côte du Pacifique à l'île du Prince Édouard, le même cri a retenti : « Il faut nous débarrasser de ces hommes, et cela pour toujours ! » Et par

qui les remplacer ? Par des hommes qui ne feront pas tant de promesses mais qui agiront au meilleur de leurs intelligences, de leurs capacités.

Mais revenons à Montréal. Parmi les emblèmes, j'en vois un qui me rappelle les jours qui ne sont plus ; j'en vois un qui me rappelle mon ancien collègue, mon frère, mon autre moi-même—Sir Georges Etienne Cartier (appld.) Lorsque je vois son portrait porté devant moi, lorsque j'entends son nom prononcé dans toutes les adresses que l'on me présente, je remercie le ciel de ce que je vis encore pour voir justice rendue à la mémoire de ce grand, de cet habile, de cet excellent homme que l'on a tant calomnié. (Appld.) Messieurs, le plus triste jour de ma vie a été celui où je l'ai vu déposé dans la tombe. Avec lui, je voyais descendre dans la tombe, un homme aussi digne, aussi désintéressé, aussi honorable, aussi honnête, qu'il soit possible de trouver sur cette terre. Et la seule chose qui puisse me le faire regretter moins amèrement, c'est de constater, comme je le fais depuis quelque temps, que le peuple comprend enfin la grande injustice qui lui a été faite, c'est de m'apercevoir que l'on admet aujourd'hui qu'en perdant Sir Georges Etienne Cartier, le pays a perdu un grand homme. Et je suis fier de voir que Montréal, la ville où il a demeuré si longtemps et qu'il a tant aimée, rendre justice à sa mémoire. Messieurs, je m'engage solennellement, si Dieu me conserve la vie, de venger la mémoire de ce grand et excellent homme, en tout temps et en tout lieu, partout où j'irai, partout où je pourrai me faire entendre. (Applaudissements prolongés.)

UNE VOIX.—Parlez-nous d'O' Donohue.

SIR JOHN A. MACDONALD répond à cette question qu'à son avis O' Donohue doit être immédiatement gracié, et qu'il unira tous ses efforts à ceux de M. Costigan, le jeune et courageux député Irlandais, pour obtenir ce résultat, si le gouvernement s'obstine à ne pas rendre justice.

Cette conclusion du discours de Sir John est accueillie par les plus vifs applaudissements.

e pro-
e leurs

un qui
appelle
Georges
nt moi,
ne l'on
dir jus-
xcellent
s triste
vec lui,
i désin-
ver sur
moins
temps,
té faite,
ant Sir
t je suis
et qu'il
'engage
noire de
rtout ou
ents pro-

is O'Do-
efforts à
ur obte-
stice.
les plus

